

Chiffre du jour

Université-rentree : plus de 1,6 million étudiants attendus dimanche pour la rentrée universitaire 2016-2017

Université Batna 2 : 85 millions DA pour l'acquisition de nouveaux équipements



Une enveloppe financière de l'ordre de 85 millions de dinars destinée à l'acquisition d'équipements pédagogiques a été récemment allouée à l'Université Batna 2, a-t-on appris, jeudi dernier, auprès du recteur. 80 millions de dinars du montant global seront réservés à l'acquisition des équipements scientifiques pour plusieurs facultés et instituts, explique le même responsable, ajoutant qu'un budget de cinq millions de dinars sera réservé pour l'équipement de l'Institut de l'informatique pour la nouvelle année universitaire 2016-2017. (Photo > D. R.)

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

Coup d'envoi à partir de Biskra

La ville de Biskra, capitale des Zibans, abritera aujourd'hui le top départ de l'année universitaire 2016/2017.

PLUS de 1,6 million d'étudiants sont attendus pour la rentrée universitaire, dont pas moins de 323 822 nouveaux bacheliers, à travers les universités du pays.

C'est le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, qui donnera le coup d'envoi par un cours inaugural, sous le thème «Le plagiat scientifique», par lequel les étudiants seront sensibilisés sur le phénomène du vol de la propriété intellectuelle dans la recherche scientifique. De nouvelles techniques d'inscription ont été établies cette année.

Notamment le dépôt des demandes de transfert des nouveaux bacheliers qui ont débuté mercredi, et pour la première fois, par voie électronique, à travers le territoire national.

Cette opération, qui devait prendre fin hier, a pour but de faciliter la tâche aux étudiants, à travers la mise en place d'une plateforme électronique leur permettant de faire entrer leur nom et leur mot de passe fourni lors des inscriptions. Ainsi, les étudiants concernés par ce transfert et dont le



nombre est «considérable», selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, recevront une réponse à leurs doléances à partir du 20 septembre.

Le ministre de secteur avait affirmé, auparavant, que «100 000 places pédagogiques seront réceptionnées à l'occasion de la rentrée universitaire 2016/2017 pour porter la capacité globale au niveau national à près

de 1 400 000». Sur le plan du renforcement des aménagements des cités universitaires, «55 000 nouveaux lits seront également livrés au secteur pour porter les capacités des œuvres universitaires à plus de 700 000 lits», avait-il indiqué.

Dans l'objectif de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et scientifique, Hadjar a précisé que «le secteur prévoit plus de 5400 nouveaux pos-

tes budgétaires au recrutement des nouveaux enseignants chercheurs».

L'amélioration des œuvres universitaires n'est pas en reste, puisque le ministre avait affirmé qu'une conférence nationale dédiée aux œuvres sociales devra être organisée «dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion».

Synthèse
Smail Mimouni

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Constantine plaide pour les énergies propres

Le recours aux énergies propres est le seul moyen pour protéger la couche d'ozone des substances favorisant son appauvrissement, a indiqué jeudi à Constantine un chercheur universitaire et responsable du laboratoire de chimie à l'université Mentouri.



AU COURS d'une journée d'étude organisée par l'Association locale de la protection de la nature et de l'environnement (APNE) à l'occasion de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone célébrée annuellement le 16 septembre, Azzeddine Touil a mis l'accent sur la nécessité d'opter pour les énergies propres, dites écologiques, pour la stabilisation de la couche d'ozone détériorée principalement par «l'utilisation excessive des gaz chimiques et toxiques». Devant les élèves du Collège d'enseignement moyen (CEM) El Mamoune

à Bab El Kantara, le conférencier a détaillé l'effet du gasoil, présenté comme une substance très nocive pour l'environnement et la couche d'ozone et appelé à recourir à l'utilisation des gaz naturels comprimés (GNC) comme carburant idéal pour les véhicules. Les élèves présents ont reçu à cette occasion diverses informations utiles sur la problématique liée à la dégradation de la couche d'ozone, même si cette dégradation, a-t-il soutenu, a été «quelque peu freinée» à la faveur de l'interdiction de l'utilisation des composés chimiques Chloro

Fluoro Carbone (CFC- substances appauvrissant la couche d'ozone), universellement adoptée. Il reste, a-t-il expliqué, que cette couche, qui a pour principal effet d'absorber la plus grande partie du rayonnement solaire ultraviolet, dangereux pour les organismes vivants, est également mise à mal par la pollution de l'air provoquée, entre autres, par l'émission des gaz d'échappement des véhicules motorisés. Le même intervenant a recommandé, à ce propos, l'utilisation du vélo pour les déplacements sur de courtes distances pour réduire l'émission des gaz

d'échappement et encourager la marche à pied bénéfique aussi pour la santé.

Organisée avec la collaboration de la direction de l'éducation, la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone dans la Ville des ponts a été aussi marquée par l'organisation d'une exposition d'affiches renseignant sur les risques et les méthodes de protection de cette couche, les produits chimiques qui influent sur cette couche et qui provoquent des maladies chez l'être humain et des dangers liés aux productions agricoles.

NOUVEAU PROGRAMME POUR LA LICENCE EN HISTOIRE

Les universitaires dénoncent des "déséquilibres et des incohérences"

Les enseignants du Département d'histoire de l'université d'Alger se sont déclarés "profondément choqués" en découvrant ce nouveau programme établi à leur insu par la tutelle.

Un comité d'évaluation composé d'enseignants revendique le retrait de ce programme, l'ouverture d'un débat avec les spécialistes et l'établissement d'un programme cohérent. Confectionné de manière unilatérale par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le nouveau programme de la licence en histoire dont la mise en application débute dès la présente année universitaire, est vivement contesté par les universitaires. Ces derniers relèvent dans ce programme des "déséquilibres et des incohérences" qui se répercuteraient négativement sur l'enseignement de la filière histoire et par là même, sur le niveau des études et donc des futurs universitaires.

Les enseignants du Département d'histoire de l'université d'Alger se sont déclarés "profondément choqués" en découvrant, fin juin dernier, ce nouveau programme établi à leur insu par la tutelle. Suite à quoi, un comité d'évaluation a été installé. Dans son rapport, dont un résumé est parvenu à notre rédaction, ce comité revendique désormais le retrait de



ce programme et l'ouverture d'un débat avec l'ensemble des enseignants spécialisés au niveau national pour l'établissement d'un programme cohérent. "Les membres du comité d'évaluation regrettent que l'on n'ait pas fait appel aux enseignants d'histoire des différentes spécialités avant la publication du nouveau programme et souhaitent qu'il soit mis fin à cette méthode ainsi qu'aux résultats qui en ont découlé, et ce, dans l'intérêt général", écrivent les membres du

comité d'évaluation. Le rapport en question dont des copies ont été remises au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à la Commission pédagogique nationale ainsi qu'à un grand nombre d'enseignants concernés à travers le pays, met l'accent, notamment, sur le déséquilibre entre les unités d'enseignement fondamental (UEF) et les unités d'enseignement complémentaires, à savoir celles relatives à la découverte et à la mé-

thodologie ou encore les unités de l'enseignement transversal. Ce qui est contraire, rappelle-t-on, au décret exécutif n°08-265 du 10 août 2008, portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de maîtrise et du diplôme de doctorat, dont l'article 3 stipule que "la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence est organisée en semestres comprenant des unités d'enseignement capitalisables et transférables, évaluées par une note et mesurées en crédits".

Pour illustrer les "déséquilibres et les incohérences" contenus dans le nouveau programme, le comité d'évaluation cite quelques exemples : la suppression de la matière relative à la "préhistoire de l'Afrique du Nord", la réduction des enseignements relatifs à "toute l'histoire ancienne" à une UEF seulement, ou encore la disparition des enseignements en histoire médiévale relatifs à "l'évolution des mouvements doctrinaux dans le monde musulman", aux "relations entre l'Orient et l'Occident durant le Moyen Âge", ou encore la réduction de l'enseignement relatif à "l'Europe au Moyen Âge" à une UE de découverte optionnelle. Autant de suppressions et de réductions de ma-

tières, regrette le comité, qui auront pour effet l'introduction d'un "très grave déséquilibre dans la distribution des enseignements entre les grandes périodes historiques".

Dans le même rapport, le comité décrie, par ailleurs, les "incohérences dans la répartition des enseignements entre les semestres". Il cite particulièrement la matière de "l'histoire contemporaine de l'Algérie", prévue dans le nouveau programme, en tronc commun, dès les 1^{er} et 2^e semestres, alors que les modules de "l'histoire de la Révolution algérienne (1954-1962)" et "l'histoire du mouvement national (1919-1954)" sont différés au 5^e semestre, soit vers la fin du cursus universitaire pour l'obtention d'une licence, limité à 3 ans dans le système LMD.

Contacté par téléphone, Ahmed Redouane Cherfeddine, professeur en histoire moderne et contemporaine, membre du comité d'évaluation, souhaite que le ministère soit sensible à la revendication des enseignants pour "surseoir à ce nouveau programme et ouvrir un débat avec l'ensemble des spécialistes pour le remplacer ultérieurement par un autre plus adéquat".

FARID ABDELADIM

SUITE À LA FERMETURE DE LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE D'AÂMRIW

Les étudiants de l'université de Béjaïa protestent

Suite à la fermeture de leur résidence universitaire, les étudiants de l'université Abderahmane-Mira de Béjaïa, résidant à Aâmriw, viennent de rendre publique une déclaration remettant en cause cette fermeture. Ils qualifient, également, la gestion des œuvres universitaires de "mauvaise". Pour toutes ces raisons, ils appellent à un rassemblement qui aura lieu aujourd'hui à 9h30 devant la résidence universitaire d'Aâmriw (ex-ITE). Dans leur correspondance, dont nous détenons une copie, les protestataires soulignent que "suite à la fermeture de la

résidence d'Aâmriw, les étudiants se sont retrouvés confrontés à d'énormes problèmes; celle-ci est due, selon eux, à la mauvaise gestion de l'administration à leur tête la direction des œuvres universitaires (DOU)". Les étudiants énumèrent les problèmes que vivent aussi les résidents répartis à travers les autres résidences de Béjaïa. "La mauvaise gestion et l'anarchie qui règne dans les résidences, pas de clés pour accéder aux chambres, chambres occupées par des personnes dont le nom ne figure pas sur la liste des inscrits. En outre, l'administration n'affiche au-

cune volonté de changer les choses, alors que la plupart des résidents d'Aâmriw se sont retrouvés sans chambre ni prise en charge pendant la période des examens de rattrapage. Certains ont dû se débrouiller avec leurs propres moyens, tandis que d'autres ont été contraints d'abandonner les examens et rentrer chez eux, faute de moyens".

Par ailleurs, dans cette déclaration, les protestataires de la résidence universitaire d'Aâmriw, en collaboration avec ceux de Targa-Ouzemour, des 1 000 Lits, de la Pépinière et du 17-Octobre

appellent à un rassemblement devant la résidence d'Aâmriw afin "d'occuper la résidence et d'exprimer notre refus de cette gestion, jugée inique et aléatoire, et en disant non à la fermeture de la résidence". Cette action survient au lendemain d'un conseil de wilaya, consacré exclusivement aux rentrées scolaire, universitaire et de la formation professionnelle. Rencontre à laquelle était convié le DOU de Béjaïa, qui a eu à faire un point de la situation sur les conditions d'hébergement et de restauration.

A. HAMMOUCHE

Rentrée universitaire solennelle

■ Le corps enseignant de l'université Yahia-Farès de Médéa est convié par les services du rectorat à assister à la cérémonie d'ouverture solennelle de l'année universitaire 2016/2017 à la grande salle de conférences Mohamed-Ben-Cheneb, aujourd'hui à partir de 9h30. L'assistance suivra en direct l'allocution que prononcera le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à partir de l'université Mohamed-Khider de Biskra. Pour cette rentrée universitaire, l'allocution du ministre traitera de la thématique relative à la déontologie de la recherche scientifique, est-il indiqué.

M. EL BEY

MOSTAGANEM

Le prix Émir-Abdelkader remis le 21 septembre

Trois personnalités marquantes sur la scène internationale sont lauréates du premier prix l'Émir-Abdelkader pour "la promotion du vivre-ensemble et la coexistence pacifique en Méditerranée et dans le monde" dont la fondation méditerranéenne pour le vivre-ensemble de Djanatou El-Arif est l'initiatrice. Il s'agit en premier lieu du diplomate algérien Lakhdar Brahimi, ancien ministre des Affaires étrangères et représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU et médiateur international de l'ONU, de

Fédérico Mayor, ancien ministre, ancien directeur général de l'Unesco, cofondateur de l'alliance des civilisations des Nations unies, médiateur international de l'ONU, et de Raymond Chrétien, ancien ambassadeur du Canada et président de l'observatoire des maires sur le vivre-ensemble. La cérémonie de remise des prix à laquelle assisteront quelque 2000 invités de l'Algérie et de l'étranger aura lieu mercredi 21 septembre à la fondation méditerranéenne du développement durable Djanatou El-Arif et sera co-présidée par M^{me} Farida Laânane, secrétaire d'État et ministre-présidente du gouvernement francophone bruxellois, et de l'ambassadeur Driss Djazaïri, rapporteur spécial du Conseil des droits de

l'homme de l'ONU. Le bureau exécutif du prix Émir-Abdelkader a décidé de décerner également une mention spéciale "Prix Chaire Unesco" au professeur Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et ancien recteur de l'université d'Alger, et à Issam Toulbi, directeur de la chaire Émir-Abdelkader (université d'Alger). Ce prix, fondé en collaboration avec l'Association mondiale non gouvernementale de la tariqa alaouiya et du Programme Méditerranée MED 21, vise à pérenniser la mémoire et le message de l'Émir Abdelkader.

M. SALAH

Quelle rentrée pour les étudiants ? **Une université algérienne en panne de changement**



Alors que le coup d'envoi officiel de l'année universitaire 2016-2017 sera donné aujourd'hui par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à partir de l'université de Biskra, la réalité amère que vit l'université algérienne est toujours à l'ordre du jour.

Quelle rentrée pour les étudiants ?

Une université algérienne en panne de changement

■ Alors que le coup d'envoi officiel de l'année universitaire 2016-2017 sera donné aujourd'hui par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à partir de l'université de Biskra, la réalité amère que vit l'université algérienne est toujours à l'ordre du jour.

Par Yacine Djadel

Avec une multitude de difficultés, lacunes et manquements auxquels sont confrontés nos étudiants quotidiennement, on peut se demander quelle rentrée réellement cette année pour ces derniers ? En effet, d'une absence d'orientation pédagogique presque totale à un enseignement de qualité médiocre, en plus d'une culture de laxisme ainsi qu'une course éfrénée aux notes plutôt qu'à une bonne assimilation de contenus pédagogiques proprement dits, la dépravation dans laquelle sont embourbés les étudiants algériens est donc sans nom. La preuve à ce marasme béant, c'est avec un cours inaugural qui portera sur le plagiat scientifique que le premier responsable du secteur fera son inauguration. Ainsi au lieu d'y remédier de manière efficace et déterminée à éradiquer cette réalité plus que désolante, la tutelle ne fait que se restreindre, à chacune des rentrées universitaires que connaît le pays à des effets d'annonce numérique du nombre d'inscriptions pédagogiques prévues pour la nouvelle année universitaire. A cet effet, plus de 1,8 million d'étudiants, dont quelque 323 822 représentent des nouveaux bacheliers, sont donc attendus cette année à travers le territoire national. Cette rentrée verra la réception de quelque 100 000 places pédagogiques, chose qui porte la capacité glu-



PHO. R.

bale du réseau national à près de 140.000 places pédagogiques, selon les précédentes déclarations de Hadjar. Cela au même titre que la réception de quelque 55 000 nouveaux lits, à livrer au secteur portant ainsi les capacités des œuvres universitaires à plus de 700 000 lits. Selon le ministre, le secteur prévoit plus de 5 400 nouveaux postes budgétaires au recrutement des nouveaux enseignants chercheurs, dans l'objectif de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et scientifique. Cette année a été rattachée au marabout par l'annonce de la réforme du système d'orientation pédagogique, à titre

d'exemple, la fiche de vote qui englobait initialement dix choix a été réduite à seulement six afin de permettre une meilleure concentration de l'étudiant sur les matières et les spécialités désirées. Il a été aussi question de l'instauration d'un nouveau système d'orientation qui se base sur des critères intangibles, permettant au nouveau bachelier de connaître, dès les phases pré-universitaires les conditions d'accès aux diverses spécialités et filières. Les inscriptions ainsi que les recours ont été faits via internet où il était aisé aussi de consulter et télécharger le guide de l'étudiant. Toujours dans le même contexte, les inscriptions

alternatives ont lieu à travers un système informatisé appelé «Progress» développé en collaboration avec l'Union européenne. Par ailleurs, le ministre avait annoncé la tenue d'une conférence nationale dédiée aux œuvres sociales, qui rentre dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion de ces dernières. Il prévoit aussi au cours de cette année universitaire, de promouvoir et d'accompagner les initiatives de création de clubs scientifiques et culturels par les étudiants, question de les encourager à exprimer leurs capacités et talents. Toujours dans la même perspective, les directeurs des

universités ont été sommés de veiller au prolongement de l'ouverture des bibliothèques universitaires jusqu'à 20h00 et 22h00, dans les cités universitaires. Il est à savoir également qu'en ce qui concerne toujours la faculté algérienne en matière de nouveautés attendues cette année, Hadjar a récemment annoncé qu'une profonde réflexion a été engagée pour la révision du plan universitaire algérien. Une initiative nationale qui concerne en partie la possibilité de redéploiement de certaines spécialités et écoles supérieures. L'accès à ces écoles, qui délivrent jusqu'à des diplômes de Master et de Doctorat, sera revu pour que les étudiants soient admis à partir du baccalauréat et pour qu'elles deviennent des pôles d'excellence, au vrai sens du terme. C'est dire que le programme du ministre concernant une réforme générale de qualité se veut riche, prometteur et annonciateur d'un développement du secteur tout en ayant l'air d'assurer, à l'avenir, une meilleure prise en charge des étudiants. Néanmoins, connaissant ce refrain de la part de la tutelle à chaque rentrée universitaire, au risque pour ce dernier de n'avoir échoué d'une réelle application sur le terrain, il incombe mieux aux responsables de se focaliser sur des problèmes de taille, à l'exemple du favoritisme rampant notoire au système universitaire algérien.

Y. D.

Plus de 1,6 million étudiants concernés



RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Plus de 1,6 million étudiants concernés

Dans le registre des «petites attentions», on retiendra le souci porté par la tutelle à l'amélioration des œuvres universitaires. Le ministre avait affirmé qu'une conférence nationale dédiée aux œuvres sociales devra être organisée «dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion».

Smaïl Daoudi

Trois semaines après la rentrée scolaire, les étudiants rejoindront officiellement leurs amphithéâtres aujourd'hui, bien que pas mal de filières ont déjà démarré les cours cette année. Le choix de cette date et même la wilaya censé abriter la cérémonie officielle présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, n'ont pas de signification particulière pour cette rentrée universitaire, même si l'on peut tout de même entrevoir un clin d'œil du gouvernement en faveur de la région sud du pays et les filières proches des priorités de développement. En effet, c'est à partir de l'université de Biskra que Tahar Hadjar donnera le coup d'envoi de cette nouvelle année qui semble s'ouvrir sous d'assez bons auspices.

Ils seront au total plus de 1,6 million étudiants cette année universitaire 2016/2017. Dans le lot, près de

324.000 fouleront pour la première fois le sol des universités du pays. Beaucoup, parmi ces étudiants assisteront symboliquement à un cours qui traitera de l'épineux thème du plagiat scientifique.

Le choix du sujet n'est certainement pas fortuit au regard de l'ampleur que commence à prendre cette pratique désolante dans le milieu universitaire algérien, au même titre que dans le reste de la planète d'ailleurs. Il faut dire aussi que cette ouverture marque la fin des procédures de transfert des nouveaux bacheliers qui ont débuté mercredi dernier.

Le recours aux TIC pour réaliser cette opération, a permis de traiter beaucoup de dossiers dans un temps record, ce qui devrait améliorer les conditions de cette rentrée universitaire. Il est entendu, cependant, que tout n'est pas parfait. Des couacs ont été signalés ici et là, mais, affirment les responsables de l'Enseignement supérieur, globalement les choses évoluent dans le bon

sens. La date du 20 septembre a été fixée par la tutelle pour boucler le dossier des transferts aux fins de procéder effectivement au démarrage des cours.

On aura saisi dans l'empressement du ministère de l'Enseignement supérieur à régler tous les petits détails en un temps record, un souci d'ôter toute entrave sur le parcours des étudiants, notamment les nouveaux bacheliers. Parmi les efforts fournis dans ce sens, le ministre retient les «100.000 places pédagogiques (qui) seront réceptionnées à l'occasion de la rentrée universitaire 2016/2017 pour porter la capacité globale des places pédagogiques au niveau national à près de 1.400.000».

Pour l'hébergement ce ne sont pas moins de 55.000 nouveaux lits qui «seront également livrés au secteur pour porter les capacités des œuvres universitaires à plus de 700.000 lits» avait révélé Yahar Hajdar précédemment. Pour ce qui concerne les capacités d'encadrement péda-

gogique et scientifique, M. Hadjar a précisé que «le secteur prévoit plus de 5.400 nouveaux postes budgétaires au recrutement des nouveaux enseignants chercheurs».

Dans le registre des «petites attentions», on retiendra le souci porté par la tutelle à l'amélioration des œuvres universitaires. Le ministre avait affirmé qu'une conférence nationale dédiée aux œuvres sociales, devra être organisée «dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion». Cette déclaration annonce une réorientation des soutiens de l'Etat aux universitaires. Tahar Hadjar a rappelé la nécessité de promouvoir et d'accompagner les initiatives de création de clubs scientifiques et culturels par les étudiants. Y'aura-t-il une sérieuse initiative dans ce sens ? On retiendra à ce propos, l'instruction faite aux chefs des établissements universitaires de prolonger «l'ouverture des bibliothèques universitaires jusqu'à 20h00 ou même jusqu'à 22h00».

LA RENTRÉE SOLENNELLE AURA LIEU AUJOURD'HUI DANS LES UNIVERSITÉS DE LA VILLE

L'USTOMB honore ses professeurs et maîtres de conférences

La cérémonie de la rentrée universitaire solennelle 2016/2017, aura lieu aujourd'hui, dans les trois universités de la ville et sera marquée par la diffusion de la vidéoconférence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui portera sur «l'éthique de la recherche scientifique» à partir de l'université Mohamed Khider de Biskra.



H. Maalem

La cérémonie qui aura lieu à l'auditorium principal, sera suivie par un cours du professeur en Génie Civil énergétique du bâtiment et Directeur de laboratoire de recherche Matériaux sols et Thermique LMST de l'USTO-MB, Mokhtari Abderahmane Mejdoub, qui portera sur le thème: «La maîtrise de l'énergie dans les bâtiments» a-t-on appris hier auprès du chargé de communication de cette université. A cette occasion, l'université des sciences et de la technologie d'Oran, honorera les professeurs et maîtres de conférences promus durant l'année 2015-2016. Il est à noter, que selon la cellule de com-

munication de cet établissement universitaire, 3.400 étudiants ont obtenu leurs diplômes durant l'année universitaire 2015/2016: 1.996 Licences, 1.404 Masters.

Concernant la post graduation, 39 étudiants ont eu leurs masters, 61 leurs doctorats en sciences, 14 doctorats LMD, 4 masters (école doctorale) et 19 Habilitations (Habilités à diriger les travaux de recherches). 87 majors de promotions ont été récompensés, (22 en licences et 65 en masters.

Pour cette prochaine rentrée universitaire, l'USTOMB a prévu près 4.500 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers, dans six domaines de formation, couvrant 22 filières dont trois à recrutement na-

tional (génie maritime, métallurgie et hydraulique), avec 33 spécialités nouvellement agréées.

Sur les 4.500 places pédagogiques, 3.800 sont ouvertes dans six domaines de formation: Sciences et Technologies (2.000), Mathématiques et Informatique (300), SNV/ Sciences de Nature et de la Vie (600), AUMV/Architecture, Urbanisme et Métiers de la ville (150), SM/Sciences de la Matière (600) et STAPS/ Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (150). Concernant les trois filières à recrutement national, il est prévu l'ouverture de 700 places pédagogiques: Génie Maritime (300), Hydraulique (200) et Métallurgie (200).

C'est quoi un «Technoparc» à Oran ?

Le fameux projet de «technoparc» d'Oran, a été évoqué mercredi dernier, lors d'une réunion du Conseil exécutif de wilaya. Selon le responsable local, les travaux concernant ce projet, dont on parle déjà depuis plus de cinq ans, seront lancés très prochainement. La principale contrainte, liée à la disponibilité et au choix du site d'implantation, aurait été réglée et le projet de Technoparc sera édifié, indique-t-on, sur une assiette de plus de 32 hectares, à proximité de l'université de Belgaïd dans la commune de Bir El Djir. Après lecture d'un rapport sur l'aménagement de ce technoparc, confié au bureau d'études URBOR d'Oran, le wali d'Oran M. Abdelghani Zaalane, a précisé, que ce projet d'importance permettra «d'offrir des infrastructures d'accueil et d'attirer des investisseurs nationaux et étrangers, pour le développement des activités centrées sur les technologies de l'information et de la communication, l'informatique et la numérisation». C'est là en effet, et en théorie, la définition même d'un technoparc moderne et des objectifs attendus de ce genre de projets, pilotés en Algérie par une «Agence nationale de promotion et de développement des technoparcs». On pourrait, à titre d'exemple, citer le cas du Maroc voisin, qui compte déjà trois technoparcs à Tanger, Rabat et surtout à Casablanca où le technoparc lancé en 2001 est devenu en peu de temps, un grand incubateur d'entreprises. Né d'un partenariat public/privé, cet incubateur marocain a accueilli 900 entreprises en 15 ans. On sait, en règle générale, que le concept de technoparc repose sur le rassemblement de start-up et d'entreprises qui entrent ou sortent, chaque année, selon leur capacité de réussite et d'évolution. Ces opérateurs «du futur technologique» sont accompagnés par des prestations de logistique, à des tarifs privilégiés dont les locaux, la restauration et le transport et des services administratifs et sociaux. Le technoparc met à la disposition des entreprises au minimum, des bureaux, une salle de réunion, des salles de formation, un restaurant, une cafétéria, une banque... Ce concept du technoparc est partout, devenu un passage obligé pour des centaines de jeunes entreprises. Car, on sait, que pour les jeunes start-up, les portes du marché local sont souvent fermées ou à peine entrouvertes. L'accès à l'immobilier ou au foncier urbain de qualité est hors de prix. Mais plus difficile encore, pour les start-up locales, quand elles existent, il est presque impossible de décrocher un premier client ou un premier marché. D'autant plus qu'à Oran, un peu plus qu'ailleurs, les principaux donneurs d'ordre que sont l'Etat, les collectivités locales, les banques et les grandes sociétés, ne font guère confiance aux petites entreprises et choisissent généralement leur fournisseur ou leur prestataire, en fonction d'autres critères peu élogieux... On sait fort bien, que dans les rares pays émergents et les deux ou trois pays arabes dont le Maroc qui se sont lancés, il y a plus de dix ans, dans l'expérience des technoparcs, la réussite est loin d'être au rendez-vous. Chaque année, ces pays enregistrent des dizaines de départs de start-up «incubées» qui préfèrent aller s'agrandir ailleurs. D'autres nouvelles petites structures, viennent à leur tour les remplacer, profitant des aides et de l'assistance de l'Etat, avant de quitter le navire national. Il est certes vrai, que la quête du «modèle américain» est loin d'être possible dans un système économique, politique et social, truffé de paradoxes, d'incohérences et de dérives en tout genre... **S.Benali**

TIC ANSEJ

Création de 13 micro-entreprises versées dans les TIC à Laghouat

Treize (13) micro-entreprises versées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été créées dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ).

Montées par des jeunes universitaires, ces petites entités économiques, d'un capital de 5 millions DA chacune, constituent le fruit d'une convention signée par l'entreprise Algérie-Télécom (A.T) et l'ANSEJ portant financement et formation des promoteurs de projets, selon la même source. Les jeunes éligibles devront bénéficier d'une formation théorique et pratique en plus des marchés de réalisation des projets relevant de l'AT, a-t-on ajouté. Quatre petites entreprises se

sont employées depuis à la modernisation du réseau téléphonique fixe, la pose de la fibre optique, et l'installation du réseau MSAN "Multiservice Access Node" à travers plusieurs communes de la wilaya. Dans l'optique d'orienter les promus universitaires vers ces activités, l'ANSEJ s'attelle à conforter les efforts de sensibilisation menées par la maison d'entrepreneuriat à l'université "Ammar Thelidji" de Laghouat en direction des étudiants, par l'organisation de campagnes de sensibilisation et vulgarisation à travers les communes de Laghouat, a-t-on fait savoir. Pas moins de 51 projets ont été financés durant le premier semestre par le biais de l'ANSEJ de Laghouat, parmi un total de 3.220 projets financés depuis la création de ce dispositif en 1998.

HADJAR LANCE L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE
À PARTIR DE BISKRA

Les universités ouvrent leurs portes à plus de 1,6 million d'étudiants

Par

Chahira Cheref

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, donne aujourd'hui le coup d'envoi officiel de la rentrée universitaire 2016/2017 à partir de la wilaya de Biskra, par un cours inaugural sur le thème du plagiat scientifique. A cet effet, plus de 1,6 million d'étudiants sont concernés par la rentrée. Sur ce total, quelque 323 822 nouveaux bacheliers sont attendus à travers les universités du pays. Entre temps, le dépôt des demandes de transfert des nouveaux bacheliers ont débuté mercredi dernier, et pour la première fois par voie électronique, à travers le territoire national. Cette opération, qui a pris fin hier, a pour but de faciliter la tâche aux étudiants, à travers la mise en place d'une plateforme électronique leur permettant de faire entrer leurs noms et leurs mots de passe fournis lors des inscriptions.

Pour rappel, les bacheliers concernés par les transferts et dont le nombre est considérable selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, recevront une réponse à leurs doléances à partir du 20 septembre prochain. A ce propos, le ministère avait affirmé dans un communiqué que les demandes



de transfert seront traitées en fonction des critères fixés dans la circulaire, du seuil minimal de points et de la disponibilité des places pédagogiques dans les établissements universitaires. Le même document avait précisé que les motifs de tout rejet seront donnés. A noter que dans le but de développer le secteur universitaire et d'assurer une meilleure prise en charge des étudiants, l'Etat a déployé de grands moyens humains et matériels. Dans cet objectif, le ministre du secteur avait affirmé que 100 000 places pédagogiques

seront réceptionnées à l'occasion de la rentrée universitaire 2016/2017 pour porter la capacité globale des places pédagogiques au niveau national, a-t-il dit, à près de 1 400 000. Dans le même cadre, 55 000 nouveaux lits seront également livrés au secteur pour porter les capacités des œuvres universitaires à plus de 700 000 lits, avait-il indiqué. Par ailleurs, afin de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et scientifique, M. Hadjar a précisé que le secteur prévoit plus de 5 400 nouveaux postes budgétaires au recrutement des

nouveaux enseignants chercheurs. L'amélioration du niveau des œuvres universitaires n'est pas en reste, puisque le ministre avait affirmé, selon l'APS, qu'une conférence nationale dédiée aux œuvres sociales devra être organisée dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion. Il avait insisté, à cet égard, sur la nécessité de promouvoir et d'accompagner les initiatives de création de clubs scientifiques et culturels par les étudiants afin de leur permettre d'exprimer leur capacité et leur talent. A ce sujet, M. Hadjar a appelé les directeurs des universités à veiller, notamment, au prolongement de l'ouverture des bibliothèques universitaires jusqu'à 20h ou même 22h. Toutes les dispositions juridiques ont été prises pour le lancement effectif de la rentrée universitaire, note le ministère, soulignant que les cours ont commencé dans certains établissements universitaires à l'instar de l'Usthb (Bab Ezzouar) et de certaines universités de l'est du pays. Pour rappel, le premier responsable du secteur de l'enseignement supérieur avait fait savoir dans une déclaration récente qu'une réflexion a été engagée pour la révision du plan universitaire algérien, avec possibilité du redéploiement de certaines spécialités et écoles supérieures. **C. C./APS**

RENTREÉ UNIVERSITAIRE 2016-2017

Des mesures prises et des moyens engagés pour rehausser le secteur universitaire

Par

Fatiha Ouidir

DES EFFORTS considérables sont en train d'être accomplis pour rehausser le secteur de l'enseignement supérieur. Des changements positifs ont été introduits concernant l'aspect pédagogique. Des mesures ont été prises et des moyens dégagés pour mener à bien l'opération d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers. Des facilitations et des allègements leur ont été également accordés, notamment dans l'octroi des documents d'état civil. En effet, cette année le secteur s'est renforcé par 55 000 nouveaux lits pour porter les capacités des œuvres universitaires à plus de 700 000 lits. Le secteur prévoit également 45 000 nouveaux postes budgétaires suite au recrutement des nouveaux enseignants chercheurs pour renforcer les capacités pédagogiques et scientifiques. S'agissant du système d'orientation des nouveaux bacheliers, il a

été envisagé d'amorcer sa réforme à partir de cette année. De ce fait, la fiche de vœux a été réduite de dix à six choix seulement, afin que l'étudiant puisse se concentrer sur les filières et les spécialités qu'il désire réellement. De plus, le secteur a abandonné cette année la version papier de la circulaire ministérielle qui régit l'opération d'inscription préliminaire et d'orientation ainsi que le guide de l'étudiant, et ce, au profit de la version électronique plus attractive et interactive et qui facilite ainsi la consultation et le téléchargement des sites web. La nouveauté pour cette année réside dans le fait que les demandes de transfert se font via internet. Cette mesure a été très appréciée et très saluée par les étudiants vu qu'elle leur évitera le déplacement à l'université. Le ministère de l'Enseignement supérieur a mis en place une plateforme électronique pour faciliter le dépôt des demandes de transfert par les étudiants, qui

utiliseront pour ce faire les noms d'utilisateur et mot de passe fournis lors des inscriptions. A souligner que le département de Tahar Hadjar a mis en place à partir de cette année un nouveau logiciel appelé «Progress» pour gérer et suivre le cursus de chaque étudiant, mais aussi des enseignants. Ce logiciel, utilisé en Europe, permet de suivre de manière permanente et détaillée le cursus de l'étudiant depuis l'obtention de son baccalauréat jusqu'à la fin de son cursus même jusqu'au doctorat. Par ailleurs, le master à distance constitue également la nouveauté de cette rentrée universitaire. Dans cette optique, M. Hadjar a indiqué que le master à distance a été lancé depuis le mois de septembre dernier tout en expliquant que cette option arrangera les étudiants qui ne sont pas en mesure de se déplacer pour diverses raisons. Dans ce sillage, le ministre a expliqué que les enseignants et professeurs à l'université seront obligés de dis-

penser leurs cours on line, tout en affirmant que toutes les universités doivent se doter d'équipements de nouvelles technologies. Enfin, il s'embles que des efforts ont été consentis pour rehausser le secteur de l'enseignement supérieur et pour relever le niveau de l'enseignement en Algérie au diapason des pays développés. Mais en dépit de ce qui a été enregistré sur le volet pédagogique, il demeure des lacunes à combler en matière d'œuvres universitaires. L'Etat considère que des sommes colossales ont été octroyées au profit des œuvres universitaires afin d'assurer le bien-être des étudiants mais la réalité du terrain est toute autre. D'ailleurs, le ministre du secteur reconnaît lui-même qu'il y a des carences, c'est la raison pour laquelle il a instruit les responsables des œuvres universitaires à améliorer d'avantage les prestations de leurs établissements pour le bien-être des étudiants.

F. O.

ANSEJ : création de 13 microentreprises versées dans les TIC à Laghouat

TREIZE microentreprises versées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été créées dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Montées par des jeunes universitaires, ces petites entités économiques, d'un capital de 5 millions DA chacune, constituent le fruit d'une convention signée par l'entreprise Algérie Télécom (AT) et l'Ansej portant financement et formation des

promoteurs de projets, selon la même source. Les jeunes éligibles devront bénéficier d'une formation théorique et pratique en plus des marchés de réalisation des projets relevant d'AT, a-t-on ajouté.

Quatre petites entreprises se sont employées depuis à la modernisation du réseau téléphonique fixe, la pose de la fibre optique, et l'installation du réseau Msan (Multiservice Access Node) à travers plusieurs communes de la wilaya. Dans l'optique d'orienter les promus universitaires vers ces activités,

l'Ansej s'attelle à conforter les efforts de sensibilisation menés par la maison de l'entrepreneuriat à l'université Ammar-Thelidji de Laghouat en direction des étudiants, par l'organisation de campagnes de sensibilisation et vulgarisation à travers les communes de Laghouat, a-t-on fait savoir.

Pas moins de 51 projets ont été financés durant le premier semestre par le biais de l'Ansej de Laghouat, parmi un total de 3 220 projets financés depuis la création de ce dispositif en 1998.

HADJAR DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE À PARTIR DE BISKRA

Plus de 1,6 million d'étudiants attendus

PLUS de 1.6 million étudiants sont attendus pour la rentrée universitaire 2016/2017, dont le coup d'envoi sera donné à partir de Biskra par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar. Sur ce total, quelque 323.822 nouveaux bacheliers sont attendus à travers les universités du pays, où l'ouverture de la nouvelle année universitaire sera donnée par M. Hadjar à partir de l'université de Biskra, par un cours inaugural sous le thème du plagiat scientifique. Entre temps, le dépôt des demandes de trans-

fert des nouveaux bacheliers ont débuté mercredi dernier, et pour la première fois par voie électronique, mercredi dernier à travers le territoire national. Cette opération, qui prendra ce samedi, a pour but de faciliter la tâche aux étudiants, à travers la mise en place d'une plateforme électronique leur permettant de faire entrer leurs noms et leurs mots de passe fournis lors des inscriptions.

Ainsi, les étudiants concernés par ce transfert et dont le nombre est «considérable» selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique, recevront une réponse à leurs doléances à partir du 20 septembre. Dans le but de développer le secteur universitaire et d'assurer une meilleure prise en charge des étudiants, l'Etat a déployé de grands moyens humains et matériels. A cet effet, le ministre de secteur avait affirmé que «100.000 places pédagogiques seront réceptionnées à l'occasion de la rentrée universitaire 2016/2017 pour porter la capacité globale des places pédagogiques au niveau national, a-t-il dit, à près de 1.400.000». Dans le même

cadre, «55.000 nouveaux lits seront également livrés au secteur pour porter les capacités des œuvres universitaires à plus de 700.000 lits», avait-il indiqué. Dans l'objectif de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et scientifique, M. Hadjar a précisé que «le secteur prévoit plus de 5.400 nouveaux postes budgétaires au recrutement des nouveaux enseignants chercheurs».

L'amélioration du niveau des œuvres universitaires n'est pas en reste, puisque le ministre avait affirmé qu'une conférence nationale dédiée aux œuvres sociales devra être organisée «dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion». Il avait insisté, à cet égard, sur la nécessité de promouvoir et d'accompagner les initiatives de création de clubs scientifiques et culturels par les étudiants afin de leur permettre d'exprimer leur capacité et leur talent. A ce propos, M. Hadjar a appelé les directeurs des universités à veiller, notamment, au «prolongement de l'ouverture des bibliothèques universitaires jusqu'à 20h00 ou même jusqu'à 22h00».

S. T.

Rentrée universitaire 2016/2017

Plus de 1,6 million étudiants attendus aujourd'hui

Plus de 1,6 million étudiants sont attendus pour la rentrée universitaire 2016/2017, dont le coup d'envoi sera donné à partir de Biskra par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Sur ce total, quelque 323.822 nouveaux bacheliers sont attendus à travers les universités du pays, où l'ouverture de la nouvelle année universitaire sera donnée par M. Hadjar à partir de l'université de Biskra, par un cours inaugural sous le thème du plagiat scientifique.

Entre temps, le dépôt des demandes de transfert des nouveaux bacheliers ont débuté mercredi dernier, et pour la première fois par voie électronique, mercredi à travers le territoire national.

Cette opération, qui prendra ce samedi, a pour but de faciliter la tâche aux étudiants, à travers la mise en place d'une plateforme électronique leur permettant de faire entrer leurs noms et leurs mots de passe fournis lors des inscriptions. Ainsi, les étudiants concernés par ce transfert et dont le nombre est «considérable» selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, recevront une réponse à leurs doléances à partir du 20 septembre.

Dans le but de développer le secteur universitaire et d'assurer une meilleure prise en charge des étudiants, l'Etat a déployé de grands moyens humains et matériels. A cet effet, le ministre de secteur avait affirmé que «100.000 places pédagogiques seront réceptionnées à l'occasion de la rentrée universitaire 2016/2017 pour porter la capacité globale des places pédago-



© 2012: KECHITTI ABDELKADER

giques au niveau national, a-t-il dit, à près de 1.400.000".

Dans le même cadre, «55.000 nouveaux lits seront également livrés au secteur pour porter les capacités des oeuvres universitaires à plus de 700.000 lits», avait-il indiqué.

Dans l'objectif de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et scientifique, M. Hadjar a précisé que «le secteur prévoit plus de 5.400 nouveaux postes budgétaires au recrutement des nouveaux enseignants chercheurs».

L'amélioration du niveau des oeuvres universitaires n'est pas en reste, puisque le ministre

avait affirmé qu'une conférence nationale dédiée aux oeuvres sociales devra être organisée «dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion».

Il avait insisté, à cet égard, sur la nécessité de promouvoir et d'accompagner les initiatives de création de clubs scientifiques et culturels par les étudiants afin de leur permettre d'exprimer leur capacité et leur talent.

A ce propos, M. Hadjar a appelé les directeurs des universités à veiller, notamment, au «prolongement de l'ouverture des bibliothèques universitaires jusqu'à 20h00 ou même jusqu'à 22h00».

Université **C'est la rentrée !**

Aujourd'hui, des dizaines de milliers d'étudiants rejoindront leurs amphithéâtres à la faveur de la rentrée universitaire 2016/2017 qui sera marquée également par l'arrivée d'autres contingents de nouveaux bacheliers ayant décroché leur sésame lors des examens de baccalauréat 2015/2016. La rentrée universitaire

sera également marquée, comme de coutume, par une cérémonie officielle qui sera présidée par le wali d'Oran, M. Abdelghani Zaalane, indique un communiqué de la wilaya dont une copie a été transmise à notre rédaction. La Wilaya d'Oran abrite, souligne-t-on trois établissements universitaires à

savoir l'université d'Es-Sénia, la plus ancienne, celle des sciences et de la technologie (USTO) implantée sur le territoire de la commune de Bir El Djir et le nouveau pôle universitaire de Belgaid, implanté lui aussi sur le territoire de la même collectivité locale, à l'Est de la capitale de l'Ouest. *R.L*

RENTRÉES SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET DE LA FP

Une réunion pour faire le point

Un conseil de wilaya s'est tenu jeudi dernier autour des rentrées scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, avec la présence des directeurs de ces secteurs en plus de ceux de l'action sociale, et de la DOU qui ont présenté, chacun, son rapport sur les conditions de la rentrée, informe un communiqué de la wilaya. La rencontre s'est déroulée en présence aussi des directeurs des établissements scolaires de la wilaya, des trois cycles, qui ont, eux aussi, exposé leurs doléances. L'occasion a été saisie pour rappeler les «réalisations» du secteur de l'Education nationale dans la wilaya, avec la réception cette année de «13 lycées, deux CEM de remplacement, deux groupes

scolaires, 33 salles de cours et six aires de jeu». En réponse aux doléances des directeurs de lycées, CEM et écoles, le wali a pris la décision de mettre sur pied une commission de wilaya que composeront les directeurs de l'équipement, de l'hydraulique, des travaux publics, de la SDE et d'Algérie Télécom. Cette commission a pour mission de recenser les «points noirs» et autres besoins des établissements scolaires notamment concernant les projets mis en chantier mais qui traînent pour diverses raisons. La date limite du 15 octobre a été fixée pour réceptionner ces chantiers qui accusent un retard. Les chefs des dairas sont chargés du suivi et de faire respecter ce

délai, tandis que le directeur de l'Education est instruit «d'alléger les procédures de recrutement, de donner la chance aux candidats surtout ceux qui ont une ancienneté dans le poste, et de désigner les directeurs pour les nouveaux établissements réceptionnés au plus vite». Sur ce même volet de l'encadrement, le ministre de l'Education sera saisi, selon le même communiqué, «pour la nomination des directeurs des établissements qui ne le sont pas encore». A propos de la rentrée de la formation professionnelle, prévue pour ce 24 septembre, le rapport du directeur du secteur indique une offre de «66 spécialités réparties sur 15 branches professionnelles avec 3910 postes

offerts, dont 230 places pédagogiques en milieu rural et 515 en formation passerelle», en plus de 115 spécialités en apprentissage, concernant 20 branches professionnelles. Le wali a fait remarquer que «ce secteur n'a pas encore adapté ses formations à la réalité du terrain», ce qui l'a amené à instruire le directeur de la formation professionnelle d'adapter l'offre de formation aux caractéristiques économiques, culturelles et touristiques de la région. Concernant la rentrée universitaire, le recteur et le directeur de la DOU ont assuré que l'université est prête avec une offre de 46 000 places pédagogiques dans les trois campus et 27 000 lits répartis sur 12 résidences. **K. M.**

FACULTÉ DE MÉDECINE DE ANNABA

Plus de 300 médecins prêtent serment

Une promotion de plus de 300 médecins a prêté serment, hier, au théâtre régional Azzedine Medjoubi de Annaba, avons-nous constaté sur place. Devant le professeur Ayadi, président du conseil de l'Ordre des médecins de la région, et professeur Bouaziz, le doyen de la faculté de médecine, ainsi que les autorités locales dont le recteur de l'université de Annaba, les nouvelles blouses blanches, vêtues de robes universitaires (toge), se sont engagées à faire de l'art de guérir, leur apostolat selon le serment d'Hippocrate.

«La cérémonie d'assermentation est un événement solennel et émouvant. Elle marque le passage du statut de résident à celui de médecin après sept longues et studieuses années. Ce serment n'est pas symbolique. Il est un engagement que vous prenez devant vous-même, mais également devant toute la nation pour exercer ce métier noble. Je rappelle aux nouveaux médecins qu'ils sont liés par des

obligations légales, morales et éthiques dans leur future vie professionnelle où la prise en charge et le soulagement des malades est votre seule priorité», a indiqué, devant l'assistance nombreuse, le professeur Abdelaziz Ayadi.

Les dix premiers lauréats ont été honorés publiquement avec remise de cadeaux symboliques, la moitié d'entre eux a été inscrite à l'Ordre des médecins gratuitement. «Depuis le début de notre parcours universitaire, nous avons fait beaucoup de chemin. Nous avons eu le privilège d'être formés dans un milieu scientifique et médical et en contact étroit et permanent avec des professeurs exceptionnels, autant à la faculté de médecine que dans les différentes unités du centre hospitalier universitaire (CHU) de Annaba. Nos professeurs sont un exemple qui nous inspirera pendant toute notre carrière médicale», a estimé l'un des nouveaux médecins. **M.-F. G.**